



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le seizième jour du mois d'août de l'an deux mille seize à seize heures trente (16-08-2016 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Madame Violaine Doyle, préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Gilles Fournier, conseiller, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2016-08-144

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 16 août 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 16 août 2016 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2016-08-145

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 21 juin 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 21 juin 2016 tel que présenté."

2016-08-146

Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 5 juillet 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session spéciale du 5 juillet 2016 tel que présenté."

Correspondances

Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire - Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques - 2016-06-30

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Règlement 02-2016 – 2016-06-29

2016-08-147

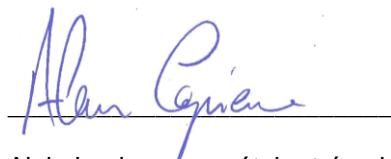
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 4 août 2016

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 4 août 2016, de 217 227.54 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2016-08-148

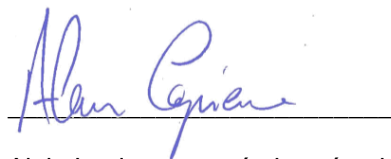
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 4 août 2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 4 août 2016, de 52 269.41 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2016-08-149

Reddition - Entente relative au Fonds de développement des territoires

ATTENDU QUE l'entente relative au Fonds de développement des territoires conclut en juillet 2015 avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QU'en vertu de cette entente, la MRC de Sept-Rivières doit produire et adopter un rapport d'activités conforme aux exigences de l'annexe A;

ATTENDU QUE ce rapport doit couvrir la période du 1er janvier 2015 au 31 mars 2016;

ATTENDU QUE le Fonds de développement de territoires doit inclure les sommes rendues disponibles à la suite de la liquidation de la conférence régionale des élus, ainsi que d'un partage d'actifs entre le centre local de développement et la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le rapport d'activités concernant l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général soit autorisé à signer et transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le rapport d'activités 2015-2016;

QUE la MRC de Sept-Rivières dépose celui-ci sur son site internet."

2016-08-150

Programme de partenariat territorial avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

ATTENDU QUE le 14 avril dernier, madame Céline Lavallée, du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) effectuait une présentation à l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord, quant au programme de partenariat régional ;

ATTENDU QUE pour chaque dollar investi par la région, le CALQ investira le même montant;

ATTENDU QUE ce programme de partenariat possède trois volets d'aide:

Soutien aux artistes professionnels,
Soutien aux organismes artistiques,
Soutien à la mobilité des créateurs et des œuvres;

ATTENDU QUE l'investissement effectué par chaque MRC est affecté uniquement à son territoire. Si le montant n'est pas utilisé, en tout ou en partie, la MRC conserve sa contribution non utilisée;

ATTENDU QUE l'ensemble des MRC de la Côte-Nord démontrent de l'intérêt à adhérer à ce partenariat;

ATTENDU QUE le conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) suggère le calcul suivant en ce qui a trait à la répartition entre les MRC:

1/3 à la population,
1/3 à la richesse foncière,
1/3 au nombre d'organismes culturels.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QU'un montant maximal de 18 738 \$ par année, pour les trois prochaines années soit affecté au partenariat avec le CALQ;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Réjean Porlier, préfet et monsieur Alain Lapierre, directeur général à signer le partenariat entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la MRC de Sept-Rivières;

QUE les sommes nécessaires soient présent dans le poste budgétaire « FDT-Projets régionaux »."

2016-08-151

Octroi d'une aide financière pour le Gala des entreprises 2016 de la Chambre de commerce de Port-Cartier

ATTENDU QUE le samedi 29 octobre 2016 se tiendra le Gala des entreprises de la Chambre de commerce de Port-Cartier;

ATTENDU QUE ce Gala est organisé afin de souligner le travail et l'excellence des entreprises qui se sont démarquées au cours des deux dernières années;

ATTENDU QUE la Chambre de commerce de Port-Cartier a sollicité la MRC de Sept-Rivières afin qu'elle contribue financièrement à la tenue de cet événement en échange de visibilité.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières contribue pour un montant de 1 000 \$ au Gala des entreprises 2016 de la Chambre de commerce de Port-Cartier qui se tiendra le samedi 29 octobre 2016;

QUE les sommes soient prises à même le poste budgétaire "FDT- Projet régionaux ».

2016-08-152

Délégation aux assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Réjean Porlier préfet, madame Violaine Doyle préfet suppléant, monsieur Alain Lapierre directeur général, à assister au Congrès de la FQM du 29-30 septembre et 1^{er} octobre 2016 à Québec;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Doyle et messieurs

Porlier et Lapierre à assister au comité de transition de la CRÉ et à l'assemblée des MRC de la Côte-Nord du 28 septembre 2016;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2016-08-153

Autoriser monsieur Alain Lapierre, directeur général, à assister à la formation « Communiquer pour vendre une idée » du programme d'études en gestion de la performance municipale de la COMAQ

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre à assister à la formation « Communiquer pour vendre une idée » du programme d'études en gestion de la performance municipale de la COMAQ qui se tiendra les 22 et 23 septembre 2016 à Sept-Îles;

QUE le conseil autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2016-08-154

Autorisation de signature d'une entente ministère de l'Économie de la Science et de l'Innovation (MESI)

ATTENDU QU'en décembre 2015 le ministère de l'Économie de la Science et de l'Innovation (MESI) confirmait à la MRC de Sept-Rivières qu'elle pouvait poursuivre les investissements dans le cadre du Fonds local d'investissement (FLI) jusqu'au 31 décembre 2019;

ATTENDU QU'un avenant au contrat de prêt est nécessaire.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Réjean Porlier, préfet et monsieur Alain Lapierre, directeur général à signer l'avenant au contrat de prêt conclu dans le cadre du FLI avec le ministère de l'Économie de la Science et de l'Innovation (MESI)."

2016-08-155

Subvention - Fonds de soutien technique - Chemin d'accès aux activités de villégiature MRC de Sept-Rivières

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières met en place un fonds annuel et ponctuel de soutiens aux promoteurs qui désirent réaliser des activités à caractère technique pour la préparation de projet visant essentiellement des dépenses spécifiques à l'obtention de données en vue de réaliser un projet de réfection de chemins multiusages;

ATTENDU QUE par ce Fonds, la MRC désire soutenir des initiatives qui favorisent l'amélioration du réseau routier multiusages sur le territoire non organisé de la MRC;

ATTENDU QUE l'objectif est de maintenir l'accès et de rendre plus sécuritaires les routes d'accès menant à des concentrations de propriétaires de baux de villégiature et d'abris sommaires;

ATTENDU QUE la demande de l'association des utilisateurs du chemin du lac Profond;

ATTENDU QUE le secteur correspond aux axes de priorisations des chemins multiusages de la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 5 000 \$ à « l'association des utilisateurs du chemin du lac Profond »;

QUE monsieur Alain Lapierre directeur général soit autorisé à signer le protocole à intervenir avec « l'association des utilisateurs du chemin du lac Profond »;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le Fonds de soutien technique - chemin d'accès aux activités de villégiature MRC de Sept-Rivières."

2016-08-156

Adoption des projets priorités dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2016-2017

ATTENDU QUE le 17 juillet 2015, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard annonçait la mise en place du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

ATTENDU QUE le PADF respecte les obligations prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et répond à la volonté gouvernementale visant à rapprocher les centres de décision des populations locales et de donner davantage d'emprise aux milieux régionaux sur leur développement;

ATTENDU QUE ce programme permet notamment la réalisation d'interventions ciblées visant à :

- Réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant à des propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la LADTF;
- Soutenir la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;
- Accompagner les initiatives et soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois.

ATTENDU QUE les projets doivent être complétés avant le 31 mars 2017;

ATTENDU QUE pour 2016-2017, une enveloppe financière de 102 786 \$ est disponible, ainsi qu'une enveloppe résiduelle non récurrente de 354 781 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets priorités dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts pour l'année 2016-2017 tel que présenté en annexe C;

QUE les projets sont conditionnels à l'obtention par les organismes des différentes autorisations nécessaires auprès des instances gouvernementales;

QUE les modalités concernant le versement et le suivi des projets soient établies par la signature d'ententes de financement à intervenir entre les promoteurs et la MRC de Sept-Rivières;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2016-08-157

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2016-254 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 de la ville de Port-Cartier

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2016-254 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2016-254 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2016-08-158

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2016-255 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 de la ville de Port-Cartier

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2016-255 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2016-255 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

AVIS DE MOTION

NOUVEAU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller de comté, monsieur Gilles Fournier, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, un règlement adoptant un nouveau « *Code d'éthique et déontologie des employés municipaux de la MRC de Sept-Rivières* » et abrogeant le règlement n° 06-2012.

Copie du projet de règlement est remis avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite lors de son adoption.

2016-08-159

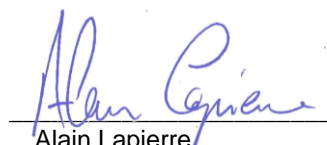
Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 16 août 2016 soit levée à 16 h 50."


Réjean Porlier
Préfet


Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.


Réjean Porlier
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER

MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 4 AOÛT 2016

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour les mois de juillet et août 2016	19 074.06 \$
2. GILLES FOURNIER	
Réf. : -Déplacements pour sessions du 21 juin et 5 juillet 2016.....	156.80 \$
3. DENIS MIOUSSE	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 23 juin 2016.....	65.80 \$
4. JEAN MASSE	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 23 juin 2016.....	65.80 \$
5. ÉLISABETH CHEVALIER	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 23 juin 2016.....	65.80 \$
6. GUYLAINE LEJEUNE	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 23 juin 2016.....	65.80 \$
7. CHANTAL JOHNSON	
Réf. : -Frais de déplacements, Com. Investissement, 30 mars et 22 juin 2016.....	131.60 \$
8. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juin et juillet 2016.....	40.25 \$
9. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juin et juillet 2016.....	281.22 \$
10. PHILIPPE GAGNON	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour juin 2016.....	77.08 \$
11. MBÉGOU FAYE	
Réf. : -Frais de repas pour le 7 juillet 2016.....	25.00 \$
12. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT	
Réf. : -Frais de repas pour les 4, 12, 19 et 20 juillet 2016.....	100.00 \$
13. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de repas pour les 21 et 22 juin; les 7, 12, 19, 20 et 28 juillet 2016.....	175.00 \$
14. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin et juillet 2016.....	78.00 \$
15. ÉCOPATROUILLEURS	
Réf. : -Frais de déplacements pour juin et juillet 2016.....	517.95 \$
16. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour juin 2016.....	9 743.63 \$
Réf. : -Cotisations pour juillet 2016.....	8 662.99 \$
17. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour juin 2016.....	23 149.23 \$
Réf. : -TPS et TVQ à payer au 30 juin 2016.....	20 653.93 \$
Réf. : -Cotisations pour juillet 2016.....	19 943.72 \$
18. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour juin et juillet 2016.....	809.00 \$
19. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour juin 2016.....	6 254.42 \$
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour juillet 2016.....	6 462.80 \$

20. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour juillet 2016 (Industrielle Alliance).....	5 609.57 \$
Réf. : -Assurance-collective pour août 2016 (Industrielle Alliance).....	6 130.14 \$
21. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour les mois de juin et juillet 2016.....	6 329.84 \$
22. COGECO	
Réf. : -Frais pour août 2016.....	52.88 \$
23. TELUS	
Réf. : -Frais service juillet et appels inter. juin 2016.....	446.81 \$
24. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour juin 2016.....	116.70 \$
25. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Provigo; achats divers pour le bureau.....	59.38 \$
Réf. : -Canadian Tire; achats divers bureau et villégiature.....	257.09 \$
Réf. : -Café Chez Sophie; Repas pour Table GIRT du 8 juin 2016.....	190.39 \$
Réf. : -Resto-Bar L'Alouette; Repas DG du 28 juin 2016, Visite Ministre Barrette.....	24.63 \$
Réf. : -Rôtisserie ST-Hubert; Repas Comité d'investissement du 22 juin 2016.....	105.83 \$
Réf. : -Bois de Construction; achat roue à mesurer, villégiature et carrières.....	120.72 \$
Réf. : -Acklands-Grainger; achat ruban signalisation pour villégiature.....	243.77 \$
26. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, juin et juillet 2016.....	50.00 \$
27. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Essences camion juin et juillet 2016.....	1 044.80 \$
28. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables imprimante Canon.....	132.35 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 2 août 2016.....	375.01 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 août 2016.....	348.81 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée 15 juillet 2016.....	15.33 \$
29. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour juin et juillet 2016.....	577.43 \$
30. DIANE LAFLAMME	
Réf. : -Conte jeunesse à caractère environnemental (#4), final.....	1 638.40 \$
31. CLUB DE CURLING DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -FDT-AMV-2016-09, premier versement.....	5 040.00 \$
32. LES FOUS DE L'ÉTÉ	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	1 500.00 \$
33. JOURNAL LE NORD-CÔTIER	
Réf. : -Publicités, Écopatrouille.....	1 822.36 \$
34. OFFICE MUNICIPAL DE'HABITATION DE PC	
Réf. : -FDT-AMV-2015-05, final.....	2 100.00 \$
35. BELL MOBILITY	
Réf. : -Frais cellulaires écopatrouille.....	208.80 \$
36. COMPTOIR ALIMENTAIRE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -FDT-AMV-2015-01, final.....	2 958.00 \$
37. JARDIN COMMUNAUTAIRE POUSSE-POUSSE	
Réf. : -FDT-AMV-2015-03, troisième versement et Final.....	6 800.00 \$
38. CONTACT GESTION FINANCIÈRE	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
39. SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET PATRIMONIALE DE PC	
Réf. : -FDT-AMV-2016-12, premier versement.....	3 703.00 \$
40. RADIO CKCN ET RADIO CIPC	
Réf. : -Écocapsules pour juin 2016.....	1 057.78 \$

41. JEAN McLAUGHLIN	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
42. PG SOLUTIONS	
Réf. : -Formation WEB, 15 juin 2016, GL nouvelle génération.....	241.45 \$
43. CAIN LAMARE, AVOCATS	
Réf. : -Serv. Prof. Rendus, liquidation et dissolution CLD.....	641.66 \$
44. MODELTECH INTERNATIONAL	
Réf. : -Simulateur "La cuisine toutrisque", services incendie.....	4 633.49 \$
45. MAP DESIGN	
Réf. : -Graphisme et web, écopatrouille.....	567.00 \$
46. DELOITTE	
Réf. : -Déclarations des revenus, 31-12-2015.....	298.95 \$
47. ASS. COMMUNAUTAIRE DU LAC DAIGLE	
Réf. : -PNR-3-18, Final.....	1 780.00 \$
48. FONDATION LOISIR CÔTE-NORD	
Réf. : -Aide financière activité du 26 août 2016.....	300.00 \$
49. FONDATION RÉGIONALE HÔPITAL SEPT-ÎLES	
Réf. : -Aide financière activité du 6 juillet 2016.....	650.00 \$
50. FP-TELESET	
Réf. : -Achat de timbres-postes.....	1 149.75 \$
51. FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ	
Réf. : -Intérêts sur le capital (FLS), deuxième trimestre de 2016.....	3 480.87 \$
52. AMIK	
Réf. : -FDT-AMV-2015-18, premier versement.....	6 576.00 \$
53. BMR LAUREMAT	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique.....	175.00 \$
54. CANADIAN TIRE	
Réf. : -Achat de bacs à compost.....	560.00 \$
55. MINISTRE DES FINANCES	
Réf. : -Programme policiers cadets été 2016 avec Sûreté du Québec.....	10 000.00 \$
56. ANNIE THIBEAULT	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	3 500.00 \$
57. MESSAGERIE AILE-AIR	
Réf. : -Transports enveloppes.....	18.19 \$
58. SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN CANADA INC.	
Réf. : -Location trimestrielle système de publipostage.....	465.65 \$
59. CORPORATION TOURISTIQUE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -FDT-AMV-2015-06, FINAL.....	4 835.00 \$
60. TRANSUNION DU CANADA	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, nouveaux dossiers CLD.....	196.83 \$
61. GROUPE SYSTÈME FORÊT	
Réf. : -Achat équipement, baux de villégiature.....	517.39 \$
Réf. : -Entretien annuel pour ArcGIS.....	143.72 \$
62. ATELIER DE RÉPARATION LAFORGE	
Réf. : -Location chaloupe, baux de villégiature.....	344.93 \$
63. DESI	
Réf. : -Remboursement, réparation porte, déménagement L.Morency, mai 2016.....	510.49 \$
64. PIERROT L'ENTREPÔT	
Réf. : -Location local #16, juillet et août 2016.....	551.88 \$

65. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Formation pompier 1.....	1 143.00 \$
66. IMPRIMERIE B ET E	
Réf. : -Encarts "on recycle", écopatrouille.....	147.17 \$
Réf. : -Enveloppes (1500) MRC #10.....	450.70 \$
67. INSIGHT CANADA	
Réf. : -Casque d'écoute, secrétaire administrative.....	401.04 \$
68. PROMOTEK	
Réf. : -Rapports juin 2016.....	319.64 \$
69. FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	
Réf. : -Avis de mutation, juin et juillet 2016.....	8.00 \$
70. COMAQ	
Réf. : -Formation Alain Lapierre, 22-23 septembre 2016.....	960.04 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	217 227.54 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 4 AOÛT 2016

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour juillet et août 2016.....	27 237.00 \$
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage public pour juin 2016.....	636.25 \$
Réf. : -Électricité centre communautaire, 30-04 au 28-06-2016.....	262.80 \$
3. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM	
Réf. : -Collectes des ordures et recyclage pour juin et juillet 2016.....	3 416.66 \$
4. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Réception matières recyclables, juin 2016.....	155.45 \$
5. DELOITTE	
Réf. : -Serv. Rendus pour rapports, Recyc-Québec et MTQ.....	1 546.42 \$
6. L'IMMOBILIÈRE	
Réf. : -Gestion du rôle, juillet et août 2016.....	3 698.36 \$
7. GROUPE ENVIRONEX	
Réf. : -Analyses eau juin et juillet 2016.....	129.36 \$
8. ÉQUIPEMENTS LALANCETTE INC.	
Réf. : -Travaux d'entretien des chemins au Lac Daigle (17-06-2016).....	573.12 \$
9. BESNIER DION RONDEAU, avocats	
Réf. : -Dossier lot 57, Lac Daigle, mise en demeure pour taxes impayées.....	45.99 \$
10. ASS. COMMUNAUTAIRE DU LAC DAIGLE	
Réf. : -Subvention annuelle 2016.....	1 300.00 \$
Réf. : -Subvention, PNR-3-18, mise de fonds organisme.....	443.00 \$
11. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Intervention incendie, juin 2016.....	1 075.00 \$
Réf. : -Service incendie, coût de base 2016.....	11 750.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	52 269.41 \$

ANNEXE C

Nom organisme	Titre du projet	Aide financière accordée
Association des Métis de la Côte-Nord	Réfection de la route entre la route SM3 et la route 389	194 525 \$
Association des utilisateurs du chemin du Lac Profond	Réfection de ponceaux Lac Riverin	224 040 \$
Total de projets acceptés : 2		418 565 \$